



Contrat de gardiennage de maison

Par **blanc**, le **22/06/2010** à **14:29**

Bonjour,
je souhaiterais conclure un contrat de gardiennage : mettre à disposition ma maison en contrepartie de travaux. existe-t-il des contrats types et par qui doivent-ils être validés?
j'aimerais également que la personne qui logerait chez moi refasse le toit de ma maison puisqu'il est couvreur. est-il possible de "payer" cette personne par la gratuité du logement?
sinon quelle démarche accomplir pour que cet échange de service me "couvre" d'un point de vue fiscal et au niveau assurance